

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de
Seine
et Marne

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

Nombre de membres

Séance du 21 mars 2024

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars, à 20 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
12/03/2024

Présents : Nicolas CAUX (*n'a pas pris part au vote*), Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE-BOULLERET, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Isabelle AUBERTIN, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAÏY, Frédéric COIBION

Pouvoirs :

Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE

Bruno DUMONT a donné pouvoir à Isabelle TARQUIN

Michel CLOUET a donné pouvoir à Donatienne PIPART

Cindy BERTOT (MAYEUR) a donné pouvoir à Sonia HABAY

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2024/006

Objet de la délibération : **BUDGET MAISON MEDICALE : COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Madame Marie-Claude POVIE présente le Compte administratif 2023, conforme au compte de gestion présenté par Madame le Trésorier Principal, présentant :

- un excédent de fonctionnement de 30 226.63 € détaillé comme suit :
 - o Résultat à la clôture de l'exercice précédent : + 64 321.87 €
 - o Une part affectée à l'investissement de l'exercice 2023 - 52 580.25 €
 - o Résultat de l'exercice 2023 : + 18 485.01 €

- et un déficit d'investissement de 26 627.68 € détaillé comme suit :
 - o Résultat à la clôture de l'exercice précédent : - 52 580.25 €
 - o Résultat de l'exercice 2023 : + 25 952.57 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion et le compte administratif 2023, du budget maison médicale.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE

